

# Mobilisation d'un groupe d'élus sur l'eau et les rivières

Rencontre du 20 janvier 2023



« Les risques climatiques augmentent. Sans la neige, les inondations printanières sont plus dangereuses, car des pluies diluviennes sur un sol gelé entraînent un ruissellement important, la neige protège les sols. »

## Gestion du risque inondation : un enjeu majeur et des outils financiers à repenser

La mise en œuvre de la compétence GEMAPI, assise sur une taxe proportionnelle au nombre d'habitants, souffre de moyens financiers très insuffisants en territoires de montagne peu densément peuplés. Dans le même temps, les Alpes – château d'eau de la Provence – contribuent à produire de la richesse à l'aval. Ne serait-il pas possible de mieux la partager ?



« Ce qui s'est passé à la Roya nous anime, les événements comme cela on ne les maîtrise pas. »

« Dans notre intercommunalité, 25 millions d'euros de travaux sont nécessaires dans le cadre de la GEMAPI. La taxe au taux maximal ne rapporte que 800 000 euros par an. »

« En tant qu'élu, nous avons la responsabilité d'évaluer les risques sur notre commune et de mettre en place les moyens de protection adéquats. En cas de catastrophe, nous risquons des procédures pénales s'il est établi que les protections étaient insuffisantes. »

« Pour obtenir des financements pour la protection contre les inondations, on a l'impression de devoir justifier constamment que l'on prend suffisamment de mesures pour les milieux. Aujourd'hui la continuité écologique prime parfois sur la protection des populations. »



## Des sécheresses inédites...

La montagne est particulièrement touchée par les effets du changement climatique. La capacité à mieux anticiper la sécheresse doit pouvoir se développer et nécessite un renforcement de la connaissance de la ressource en eau du territoire.

« En ouvrant son robinet à Marseille, on ne se pose pas la question de savoir si l'eau coule chez nous. »

« La circulation de l'eau qui arrive dans nos sources est assez méconnue. On constate la sécheresse avec les diminutions de débit dans les sources mais on ne connaît pas bien ce qui se passe en amont et sous terre. Sans ces connaissances, anticiper est très compliqué. »

« Il y a un besoin de renforcer le suivi des cours d'eau. Aujourd'hui il n'y a aucune donnée au-dessus de la Clapière à Embrun. »

« Avec l'augmentation des sécheresses, le territoire devient vulnérable aux incendies de forêts. »

« On fait assez peu le lien entre la ressource en eau et les forêts. Selon les essences choisies on va favoriser l'infiltration en profondeur de l'eau dans les nappes ou la consommation des nappes superficielles. »



« Il faudrait pouvoir installer quelques retenues pour sécuriser les apports pour les villes, l'agriculture et les stations de ski mais on se heurte parfois à des blocages irrationnels. »

## ...qui interrogent le développement d'un territoire en mutation

*Les Alpes voient leur fréquentation touristique estivale s'accroître rapidement, ce qui génère des besoins en eau accrus à une saison où la ressource peut se faire rare. L'hiver ce sont les stations de ski qui ont besoin d'eau pour sécuriser la production de neige artificielle. Le partage de la ressource en eau représente des défis inédits et vitaux pour les territoires alpins.*

« L'année où les stations étaient fermées, le chiffre d'affaires n'était que de 20 % comparé à une année classique avec un même taux d'hébergement. Le ski est l'objet de consommation. En adaptant l'offre touristique, la rentabilité ne sera pas forcément la même. »

« Il y a aussi un enjeu de partage de l'eau avec les territoires aval. Le niveau du lac de Serre-ponçon nécessaire aux activités touristiques en dépend. Il ne faut pas oublier que les acteurs touristiques sont les descendants des personnes dont les villages ont été engloutis et déplacés. »

« Cette année en rencontrant la CED, nous avons fait un grand pas vers un dialogue positif. »

« L'eau potable est une ressource vitale mais aussi économique car les touristes venant pour faire de la rando ou du vélo savent qu'ils pourront se ravitailler sur leurs trajets. »

« La coupure des fontaines, présentes au cœur des villages, demandée par l'administration lors de la sécheresse de l'été passé, a suscité émoi et incompréhension. »



## L'eau, les paysages : une dimension culturelle à faire vivre

*La beauté des paysages et la gestion locale de l'eau sont des marqueurs forts de l'identité des territoires alpins. Promouvoir une approche sensible autour de ces questions, par de la pédagogie, des campagnes d'information du grand public ou des démarches artistiques sur les enjeux de l'eau et des milieux naturels serait un levier d'action efficace.*

« Les espaces de montagnes sont dangereux. Malgré leur impact, les stations de skis ont l'avantage de sécuriser des zones entières et de diriger les flux de population vers certains endroits pour en préserver d'autres. »

« L'été les gens qui viennent à la montagne sont respectueux du milieu, ils viennent pour la qualité de l'environnement de notre territoire. L'hiver c'est une autre population, moins sensible, qui vient pour une activité de consommation. »

« Les enjeux de l'eau doivent être expliqués par une campagne de sensibilisation grand public similaire à celle sur le tri des déchets. Avec des campagnes éducatives dans les écoles. »



« Les touristes sont en demande de milieux de qualité et nous avons besoin de biodiversité pour cela. »

## Milieux naturels : un atout à concilier avec des enjeux socio-économiques multiples

*L'économie et l'attractivité du territoire repose en grande partie sur la qualité de ses milieux naturels. Les nombreux projets de développement – tourisme, agriculture, urbanisation – nécessitent une approche équilibrée entre protection et aménagements, afin de préserver la qualité des milieux sans figer le territoire.*

« On se sent inégaux face à la loi, les DDT n'appliquant pas les mêmes doctrines selon les territoires. On se heurte à l'arbitraire des administrations qui crée souvent de l'incompréhension. Ce n'est pas nous qui décidons. »

« Dans un passé pas si lointain, le milieu n'était pas pris en compte. Aujourd'hui des règles existent mais sont appliquées de manière plus strictes dans les territoires les mieux préservés. »

« La diminution des débits et l'augmentation des températures dégradent la qualité de l'eau. Cet été certains rejets de STEP ont pu améliorer ponctuellement la qualité des cours d'eau tellement les marqueurs de pollution étaient élevés dans la rivière. »

« Le retour du loup oblige les éleveurs à rassembler les troupeaux de moutons pour préserver des attaques. Les zones de surpâturages créées peuvent entraîner une baisse de la qualité des ruisseaux qui les traversent. »

« En montagne, l'utilisation de l'eau comme source d'énergie est sous exploitée, il y a des projets à mettre en place : turbinage de retenues collinaires, de réseaux d'eau potable... »

« On ne comprend pas le classement des cours d'eau, interdisant l'hydroélectricité. Certains pourraient supporter quelques installations hydroélectriques. Il est possible d'imaginer un fléchage des ressources générées sur des budgets précis pour pallier le manque de financement d'autres secteurs. »

## La réalisation de travaux en rivières : une organisation à renforcer

*L'entretien des cours d'eau et les travaux divers en rivières sont très complexes à réaliser avec une capacité technique et financière des collectivités limitée, sans compter des demandes administratives difficiles à satisfaire. Il manque dans les Hautes-Alpes un outil technique, comme un syndicat de rivière, en capacité de mutualiser une ingénierie et de trouver des financements.*

« Pour un embâcle dans une prise d'eau, avant on allait directement avec une pelle dans le cours d'eau. Aujourd'hui chaque action nécessite une autorisation. »

« Les 4 intercommunalités de haute Durance doivent constituer un syndicat pour faciliter l'obtention de subventionnement des travaux nécessaires. »

« La période de l'année où les travaux sont le moins impactants pour les milieux est très courte. Si les autorisations arrivent un peu trop tard, les travaux sont directement reportés d'un an. »

